**Séance n°3 :**

**Suite texte Léopold, texte n°2)**

Son point de départ est une éthique écocentrique, on peut la comprendre à l’inverse de seul antropocentrique qui est la prise en considération des etres humain (le respect qui leurs est dû ou de la maximisation de nos interêt). Moral conséquentialsme vs déontologique, stanley Cavell il explique les différentes moral existente. Une morale déontologique part de l’idée de bien soit une morale qui pense l’idée de bien à partir de l’intention, la pureté de l’action moral.

Le conséquentialisme prend en compte les conséquences et donc la finalité, hegel par ex, critique de kant notament. Moral de la vertu, juge de la moralité de l’action en fonction du caractère de l’agent qui agit, quelles sont les causes qui l’engagent ? Il faut juger le sujet de l’action, a-t-il une disposition à la moralité ?

Les morales anthropocentriques pensent que ce ne sont que des instruments pour une vie humaine bonne que dans notre intérêt. À la différence de cela Léopold cherche des morals anthropocentriques et donc des morales écocentrique et qui reconnaissance une valeur intrinsèque dans la nature, non pas eco mais philosophique. Il faut respecter la nature et le fonctionnement des écosystèmes pour eux meme bien qu’il ne puisse n’y avoir aucun intérêt humain et donc de valeurs économiques. Cela implique qu’il lui faut reconnaître sa valeur en soi et non seulement pour nous même. L’intérêt de la communauté biotique à persévérer dans son etre exige une action morale de notre part. Il dit qu’une morale écocentrique est une morale du sentiment, théorie sentimentaliste (respect et amour pour elle). L’évolution d’une éthique de la terre est un processus intellectuel et émotionnel. (Distinguer la source de la morale de la valeur intrinsèque qui est l’objet de distinction, Callicott anthropocentrisme vs anthropogénisme, les sentiments moraux viennent des etres humains…) (est digne de moral ce qui peut agir moralement = anthropocentrique, gros problème pour les morals écocentrique car elles ne peuvent pas etre morale). Toute théorie sentimentaliste depuis hume considéraient que le bien n’est pas uen qualité objectif et n’est meme pas rationnel dans le sens de pouvoir y accéder par un jugement moral mais elle est une qualité d’âme. Qualité subjective de ce qui sont capable d’être affecter de sentiments de plaisir ou déplaisir à la fréquentation de certain objet et qui avec cette évaluation peuvent considérer qu’il est bien ou mal. **Le traité de la nature humaine**, notre sentiment de plaisir détient un sens moral spécifique qui se rajoute à l’expérience moral d’un phénomène, ce sens moral se rapproche du sens du bien ou du jugement de beau et donc désintéressé. L’intérêt de l’observateur n’est pas en jeu. Cela produit un sentiment de plaisir ou moral à la contemplation, 3ème partie « ce n’est que lorsqu'un caractère est considéré en général sans réf à notre intérêt particulier qu’il produit une impression ou un sentiment qui le désigne comme moralement bon ou mauvais », le sentiment de plaisir proprement moral émane que lorsqu’on est désintéressé. Juger par intérêt comme pour kant c’est sortir de la morale. Pour hume la morale objective n’existe pas, kant = jugement rationnel avec une forme apriori, chez hume ce qui nous permet d’agir moralement est la sensibilité qui nous font éprouver des sentiments. Je trouve que ce à quoi j’assiste est immoral alors meme que je n’y ai pas d’intérêt. Quelles est l’origine du jugmement moral, question de faculté, de quelle faculté humaine provient nos jugements humains ? Kant le jugement moral ne dépend pas de l’expérience mais un jugement dont la forme peut être déduite d’une réflexion transcendantale.

Chez hume moral empiriste, ce sens moral est naturellement chez tt les êtres humains sous la forme d’un instinct. Avoir un corps capable d’éprouver des sentiments permet d’avoir un instinct (pour kant le respect est un quasi-sentiment car ils viennent de la sensibilité or il parle d’une chose qui vient de la raison pure). Pour hume les seuls etre avec une véritable expérience désintéresser sont les êtres humains donc non anthropocentrique. Instinct limité aux proches mais qui à la différence des animaux peu être étendu à tte l’humanité sous l’effet de l’éducation et du jugement. Capacité d’étendre cela. Elle permet de rendre compte du texte de Léopold : 3 raisons 🡺

-Léopold considère que les évaluations morales sont tjr le produit d’un sentiment désintéressé, raison pour laquelle il commence sont texte avec l’amour et le respect et l’admiration. À la suite de hume il dit que notre sentiment moral ne dérive pas de la volonté fondée sur un jugement rationnel mais il dérive d’un sentiment désintéressé à la contemplation de la nature. « La terre entant que communauté voila lidee de … extension de l’éthique » écologie vs éthique environnementale, les sciences de l’environnement nous montrent quelle fonctionne comme une communauté (écologie scientifique) mais ça ne fait pas encore une éthique car il faut qu’on éprouve des sentiments à l’égard de la nature. L’éthique va naître quand on éprouve des sentiments à la base de leurs contemplations et donc ce qui permet une éthique environnementale.

-Entant que sentiment d’abord familié il peut s’étendre à tous les êtres, on peut commencer par éprouver un sentiment individuel pour nos proche et ensuite on peut l’étendre à tout les etres naturel car on généralise par induction. C’est la condition pour une éthique environnementale. Il faut défendre l’ensemble de l’ecosystème.

-on comprend mieux la dimension esthétique du sentiment esthétique est parti prenante à l’expérience du sentiment morale. Il y’a une parenté entre le sentiment morale et esthétique car ils sont désintéressés. Il y’a pour Léopold une dimension moral du sentiment esthétique, la contemplation d’une chose belle pour laquel on n'a pas d’intérêt implique le désir de la conserver, du sentiment esthétique née un sentiment moral pour s’en rapporter comme une chose étant le bien. Quelles est la condition de possibilité de cette morale du sentiment ?

L’idée de justice chez Léopold, « une chose est juste lorsqu’elle tend à préserver ce qui est conforme à la beauté, l’intégrité et la stabilité de la communauté biotique ».

Présuppose que la théorie de la beauté est une théorie de la stabilité. Il y’a une chose dans la beauté qui est morale car on protège une chose à laquel nous n’avons pas d’intérêt.

Pourquoi il définit le bien comme une jsutice eco centirque ?

On def le bien non pas en fonction de critère rationnel mais dans sa dimension social (interpersonnel). L’idée de justice est une manière de déterminé l’idée de bien ou l’on s’intéresse aux rapports sociaux. Il y a l’idée d’une bonne répartition, d’une mesure propre à chacun. Cette def la justice est écocentrique, rapport entre des etres humain et non humain.

Cette idée de la justice n’aboutit pas à un égalitarisme biosphérique (toutes les entités naturelles sont dignes de la meme considération) ce n’est pas l’approche de Léopold car il ne considère pas que la justice soit la stricte égalité naturelle entre tout les etres mais il faut comprendre leurs place précise dans les écosystèmes. Ce qui est digne de considération moral est moins les individus que les espèces car ce qui est nécessaire au fonctionnement d’un écosystème est l’espèce dans son ensemble. On part d’une expérience personnelle dans son éthique, mais il vie dans une dimension subjectif, donc qui peut faire les preuves de ces sentiments moraux ? (Grande critique de Léopold pour avoir un jugement universel qui serait valide pour tous, aucune morale du sentiment ne peut échappe à cette critique, sortir de se subjectivisme il faut avoir un moral rationaliste). Leopold fait une morale qui prend en compte toutes les espèces. Les éthiques de la libération individualisme parte de l’individu qui est capable de sentir ce qui n’est pas la perspective d’une morale écocentrique. Car le critère du bien n’est pas l’absence de souffrance mais l’intégrité de la communauté biotique. Avec cette idée de justice Léopold réintroduit une dimension sociale, ce qui va permettre de déterminer les comportements individuels sont les approbations ou non social. Ce qui permet de changer les comportements et le fait que socialement on va vous condamner et considérer que c’est inadmissible ou admissible. Cette sanction sociale n’est pas légale, il faudrait mais l’important est que tt le monde puisse juger que notre comportement est inadmissible. Rapport au féminisme, transformation des normes et des sentiments qui permette une réprobation à l’égard de certains comportements. Ce sont des procédures qui transforme notre rapport à la nature. La morale n’est plus un rapport du sujet à lui-même mais à la communauté à laquel il s’insère.

Qu’est ce qui est juste en termes de contenu ?

L’intégrité c’est l’état d’une chose qui demeure intacte donc ne pas transformer ou détruire qlq chose. La stabilité est le fait de rester indentique à soi meme ou dans le meme état. Et la beauté est ce qui suscite un plaisir esthétique désintéressé. L’idée esthétique préside au sentiment moral car il en est à la fois le signe et ce qui lui donne un contenu. Il y’a une présupposition qui est liée à l’idée de la stabilité, une esthétique du permanent et non pas de la variation (problème théorique car l’écosystème à une histoire, problème de conservation de la nature = quelle est le point à partir duquel c’est le bonne écosystème). Stabilité qui n’est pas absolu mais une forme de stabilité. Les trois critères de la justice …

On ne trouve beau que ce qui est stables et la stabilité présuppose l’intégrité. Ce problème de cette def de justice est le pluralisme des valeurs qui est l’idée que l’on peut attribuer des valeurs différentes à la meme réalité.

Or il suppose 3 choses : l’universalité du sentîment esthétique, une non-conflictualité des résultats scientique ex : l’intégrité d’un milieu, pas d’espèces invasive ou que l’écosystème est ouvert et donc qu'un écosystème intègre peut acceuilllir de nouvelle espèces, l’intégrité n’est pas universelle, conception non historique des écosystèmes ou ce qui compte est leurs stabilités.

Le problème de l’écocentrisme, permet d’échapper à l’anthropocentrisme avec des nouvelles normes d’action mais on n’échappe pas aux pluralistes des valeurs et leurs relativités. Qu’est ce qui nous permet de passer de mon expérience au fait que ce soit un jugement qui vaille pour tt les êtres humains ?

Éthique qui n’est pas du prescrit et de l’interdit (en moral on cherche un jugement universel sinon chacun à un rapport moral et il n’y a plus de projet philosophique) c’est une éthique du permit, elle permet d’orienter sa conduite selon des normes. Il s’agit d’une éthique de la modération soit de l’orientation des pulsions (limiter et orienter avec des codes de bonne conduite mais qui ne dit jamais ce que l’on doit faire). C.Larrere fait un parallèle avec les sportifs, il ne faut pas s’interdire mais en fonction de certaines normes ou est ce que je dois aller, une sorte de sublimation. Une morale de la vertu qui dit que ce qui compte est de transformer le sujet de la moralité.

Deux problèmes :

-elle suppose que les sentiments que l’on éprouve puissse être universalisé, tt les etres humains éprouve tt les sentiments que moi je ressens. Suppose que tt le monde puisse faire la meme expérience de manière objectif mais aussi subjectif (rencontrer les meme situation). Limite inhérente des éthiques environnementales qui ne prennent pas en compte l’accès à la nature et quelle partie et surtout comment ? Présuppose que tt le monde peut faire les memes expériences. Il faut prendre en compte les institutions morales !!! Ce qui rend les philos morales assez abstraites. Hegel = il faut faire une philo morale avec l’expérience de ce qu’est l’injuste et les instituts sociale. La question du bien ne se pose qu’a partir des expériences d’injustice (adorno, horkheimer). Moralité = principes sociaux traditionnels vs philo morale = intérroge sur la moralité de manière universelle.

-la nécessité de concilier des valeurs différentes et au moins 3, morales esthétique et économique. Il ne congédie pas la problématique de la valeur économique, qu’est ce qui permet de trancher entre des valeurs concurrentes ?

Deux possibilités :

Considérer que la justice écocentrique est supérieur à toutes les autres valeurs mais alors on va sacrifier des valeurs social et économique. À l’inverse si on considère qeu toute les valeurs son égale alors celle qui est écocentrique devient vide pour trancher des problèmes réels sur des valeurs concurrentes. Pour l’instant nous n’avons qu’une orientation et préoccupations général.

La valeur intrinsèque de la natures 3ème partie du cours :

Il nous faut préserver la nature et donc changer les comportements humains qui sont régis par nos normes humaines qu’il faut changer. Une norme c’est une règle de penser, de conduite et d’action qui permet de discriminer entre des actions différentes. Les normes morales relèvent de ce qu’est le bien, une règle d’action et de pensée en fonction d’un critère du bien. L’application d’une norme morale permet de faire des jugements de valeurs. Il est bien de faire ceci ou non, tt jugement de valeurs implique une def du bien en fonction de laquel ont évalu positivement ou non une situation. Un jugement de valeurs n’est pas que descriptif mais normatif soit qu’il dit ce qui devrait etre donc une orientation à l’action mais au réel lui-même. La def du bien doit etre relatif au etres naturels eux même, le bien revient à ce qu’il est bon de faire à leurs égards ce qui implique qu’on accorde une valeur intrinsèque à certains etres naturel que cela devienne la norme de notre action morale.

Pourquoi attribueraton une valeur à des êtres natures soit en fonction de quelles principes normatif ? :

1. Valeurs instrumentales et la valeurs intrinseque
2. Def de la considération Moral

**1)**

On attribue de la valeur en fonction de notre propre intérêt soit défendre le naturel en fonction de notre intérêt. Cet intérêt peut être biologique, esthétique ou d’autre .. Mais sa protection garantit les conditions d’une vie humaine bonne. Toute la nature n’a pas d’intérêt pour nous. Il y’a une difficulté car elle ne recouvre pas la valeur entière de la nature.

La valeur instrumentale renvoie à la def technique entre fin et moyen. Pour les philosophes de l’environement elle ne permet de fonder une éthique environnementale car elle est anthropocentrée, ne permet pas de s’intéresser à la nature pour elle-même.

La valeur intrinsèque essaierait de la protéger pour elle-même, elle possède une valeur en elle-même, une fin en soi et non relativement à l’humain. Valeur inhérente dans la nature quelles que soit la personne qui leurs attributs la valeur. Si on veut échapper à une part subjective il faut reconnaître la valeur objective. Problème de l’attribution de la valeur !

On dit que cet arbre à une valeur, si tte valeur est le produit d’une attribution alors il y’a un sujet qui confère à l’objet une valeur particulière. Considérer que si c’est tjr nous alors comment considérer que c’est propre à l’objet et non seulement à notre propre évaluation.

Reconnaître comme digne des etres qui ne sont pas capable d’être moraux. Le problème est La d’instinction entre les sources de la moralité vs les etres qui sont dignes de considération morales :

***Est-ce quil est nécessaire d’être un agent morla pour etre digne de considération Moral ?***

***Est-ce quil est nécessaire d’être un sujet de la moralité pour etre objet du devoir ?***

**2)La considération moral**

Agent moral ? On entend une personne qui est capable de faire des jugements moraux. De faire usage de sa volonté librement pour agir en fonction de norme morale (bien). Cette def ne peut pas recouvrir tout les etres naturels que l’on voudrait préserver. Comment fait-on pour fonder l’idée que des etres qui ne sont pas des agents moraux devrait être pris entant que fin pour l’agent humain et non comme moyen ?

Goodpaster, article « de la condition moral » revenir sur le présupposé humaniste de toute les philos Morale. L’extension de la moralité ne dépend pas d’agent rationnel et morale de l’etre que l’ont doit préserver. Tout etre vivant est digne de considération moral.

4 distinctions fondamnetale pour prouver la valeurs intrinque :

-droit moraux et considérabilité moral, peuvent-il etre objet de la moralité

-considération (digne de respect) et importance morale (critère de hiérarchie entre les etres dignes de considération morale), on peut considérer moralement un arbre sans leurs reconnaître la meme importance moral

-logique et réalité

-morale opératoire et moral opératrice, il y’a des seuils ou il est impossible d’exercer sont jugement morale. Opératrice est le devoir de considérer la…

Opératoire implique un seuil à partir duquel on peut effectuer un jugement moral

Il va faire un raisonnement par l’absurde, il va envisager tous les critiques que l’on pourrait faire à cette thèse :

-cette thèse « toute les etres vivant sont digne… » généralise la sensibilité personnelle à tout les etres vivants, il dit que ce n’est pas un critère de la sensibilité car si on pense que la sensibilité est le seul critère alors on est utilitariste par le critère de l’absence de souffrance.